18/01/2022

**Consultation des parties prenantes pour l’élaboration du deuxième Plan d’Action National Entreprises et Droits humains**

**Intervention d’Anne Claes, Directrice Générale de Brussels International**

Geachte minister,

Beste collega's,

Beste gesprekspartners,

Ik wil graag alle stakeholders bedanken die vandaag deelnemen aan deze dialoog en deze zo verrijken met hun kennis en kunde. Ook de werkgroep maatschappelijke verantwoordelijkheid van de Interdepartementale Commissie voor Duurzame Ontwikkeling, en in het bijzonder mevr. Idrissi, wil ik bedanken voor de coördinatie van dit project.

Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest steunt voluit de ontwikkeling van het 2de nationaal actieplan voor “Ondernemingen en Mensenrechten”. De dialoog met de stakeholders die vandaag van start gaat, maakt integraal deel uit van dit proces en zal het werk over de belangrijke vragen op het gebied alleen maar rijker maken.

Notre gouvernement donne son plein soutien politique à ce chantier. En effet, la déclaration gouvernementale régionale souligne à plusieurs reprises l’inclusion de la dimension de développement durable dans la politique bruxelloise de commerce extérieur, avec la volonté de contribuer « non seulement à la pérennité des entreprises mais aussi à celle de la planète, de ses ressources et de ses habitants. »

Notre région est déjà dotée depuis 2014 d’une ordonnance relative à l’inclusion de clauses environnementales et éthiques dans les marchés publics. Notre Secrétaire d’Etat chargé des Relations européennes et internationales réalise un rapport annuel sur les missions étrangères de la Région de Bruxelles-Capitales et les droits humains. Nos administrations compétentes, hub.brussels, finance&invest.brussels et Bruxelles Economie et Emploi s’attachent à mettre en œuvre en pratique le plan d’action national sur les entreprises et les droits humains. Par exemple, hub.brussels a développé une stratégie pour la localisation des agences économiques et commerciales sur base d’un classement de responsabilité sociale des entreprises.

Notre région soutient également l’établissement du traité multilatéral contraignant visant à garantir le respect des droits humains par les firmes transnationales, actuellement en négociation à l’ONU. Nous souhaitons que la Belgique s’implique pleinement dans cette initiative.

Le premier Plan d’action national entreprises et droits humains de la Belgique a donné un cadre politique au niveau belge en matière de droits humains et nous espérons que le deuxième plan permettra de construire sur cet acquis et même d’aller plus loin.

De vruchtbare discussies die vandaag maar ook in de volgende fasen van het overleg zeker zullen plaatsvinden zullen door het Brussels Gewest alvast op de voet worden gevolgd.

Bonne concertation à tous.